

La vaccination est accessible pour :

1. Les personnes avec numéro NISS, dans certains cas aussi sans papiers !

Le numéro NISS est le numéro national du registre de la population, du registre des étrangers ou du registre d'attente. Il est composé de 11 chiffres et commence par la date de naissance à l'envers.

Où trouver le numéro NISS ?

- sur la carte d'identité belge
- sur la carte de résidence belge
- sur la carte isi+ (délivrée par la mutuelle)
- sur l'Attestation d'immatriculation (carte orange)
- sur l'Annexe 15 : attestation de séjour temporaire
- sur l'Annexe 19 : demande d'attestation d'enregistrement ou de carte d'identité d'étranger en qualité de ressortissant suisse
- sur l'Annexe 19ter : demande de carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne ou de carte d'identité d'étranger en qualité de membre de la famille d'un ressortissant suisse
- sur l'Annexe 35 : document spécial de séjour
- sur la Demande de régularisation 9ter
- sur la preuve de déclaration Limosa
- sur le permis de travail...

Attention ! Si vous avez fait une demande d'asile, de regroupement familial ou de régularisation 9ter (jugée recevable) qui a été déboutée, **vous avez aussi un numéro NISS valable pour la vaccination.**

Attention ! Un numéro NISS est permanent, même si l'un des documents cités ci-dessus a perdu sa validité.

2. Les personnes avec numéro BIS, aussi sans papiers !

Le numéro BIS est un numéro d'identification pour les personnes qui ne sont pas enregistrées dans les registres de la population, des étrangers ou d'attente. Le numéro BIS est composé de 11 chiffres.

Où trouver le numéro BIS ?

- sur la carte AMU (aide médicale urgente) délivrée par le CPAS

Autres conditions actuelles pour être vacciné·e :

- être né·e en 2003 ou avant et vivre dans une commune bruxelloise, *ou*
- avoir reçu une invitation officielle à la vaccination, *ou*
- être un·e patient·e à risque

Inscription dans BRUVAX :

L'inscription pour la vaccination se fait :

- en ligne dans BRUVAX : <https://bruvax.brussels.doctena.be>
- en appelant le 02 214 19 19

Si vous avez un problème lors de l'inscription en ligne, appelez le 02 214 19 19.

Vaccination avec réservation à Saint-Josse :

La réservation se fait :

- en appelant 0490 14 25 19 ou 0492 18 45 51
- en envoyant un mail à vaccination@sjtn.brussels

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h.

Toutes les personnes avec numéro NISS ou BIS à partir de 16 ans (nées après 2003) et qui vivent dans une commune bruxelloise, peuvent déjà s'inscrire sur la **liste d'attente dans BRUVAX**. Elles peuvent être appelées en dernière minute, s'il reste des vaccins.

Vaccination à domicile pour les personnes alitées ou en incapacité totale de se déplacer dans un centre de vaccination : les inscriptions sont encore possibles via votre médecin traitant jusque mi-juillet :
https://coronavirus.brussels/wp-content/uploads/2021/06/20210609_CMQ_Vaccination-a-domicile-la-piqure-de-rappel.pdf

Vaccination sans réservation :

Abattoir d'Anderlecht, Rue Ropsy Chaudron 24, 1070 Anderlecht
Du vendredi au dimanche de 8h45 à 12h (jusqu'au 18.07.2021).
Vaccin : Pfizer. Rendez-vous pour la seconde dose se fait sur place.

Commune de Molenbeek, Rue Compte de Flandres 20, 1080
Molenbeek-Saint-Jean
Le jeudi de 8h à 13h.
Vaccin : Pfizer. Rendez-vous pour la seconde dose se fait sur place.

« **Speedvax** » : **Marathon vaccination au stade du RSCA**, Avenue
Théo Verbeek 2, 1070 Anderlecht.
Le jeudi 24.06.2021 de 8h30 à 20h.
Vaccin : Johnson & Johnson ou Pfizer.

Les personnes de 65 ans ou plus peuvent aller dans n'importe quel
centre de vaccination sans rendez-vous :

https://coronavirus.brussels/vaccination-covid-menu/centres-de-vaccination-covid-planning/#Quels_sont_les_centres_de_vaccination_Covid-19_a_Bruxelles

Pour les personnes sans papiers et sans numéro NISS ou BIS :

L'organisation de la vaccination pour les personnes sans papiers et sans numéro NISS ou BIS est presque finalisée. Vous aurez des informations sur le site www.doucheflux.be et sur Facebook et Instagram.

Attention ! Les campagnes de vaccination par MOBIVAX qui ont lieu à DoucheFLUX s'adressent aux personnes en situation d'extrême précarité : personnes sans abri, vivant dans un squat...

Attention ! Les personnes vaccinées par MOBIVAX, et qui n'ont pas de numéro NISS ou BIS, reçoivent une carte de vaccination mais qui *ne donne pas accès au certificat COVID numérique de l'Union européenne*. Si vous voulez obtenir le certificat COVID numérique de l'Union européenne, attendez l'ouverture prochain du dispositif pour personnes sans papiers et sans numéro NISS ou BIS.

Infos sur
www.doucheflux.be